

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°40 du 30 septembre 2011

PARTIE PERMANENTE
Administration Centrale

Texte n°3

ERRATUM
de classement.

Du 16 septembre 2011

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ERRATUM de classement.

Du 16 septembre 2011

NOR D E F D 1 1 5 1 4 3 1 Z

Texte modifié :

Accord cadre n° 2438/DEF/SGA/DSN/RGSN/BR du 7 juin 2011 (BOC N° 38 du 16 septembre 2011, texte n° 2).

Référence de publication : BOC N°40 du 30 septembre 2011, texte 3.

Le classement dans l'édition méthodique du *Bulletin officiel des armées* du texte ci-après est modifié comme suit :

DATE.	TEXTE.	AJOUTER.
7 juin 2011.	Accord cadre n° 2438/DEF/SGA/DSN/RGSN/BR (BOC N° 38 du 16 septembre 2011, texte n° 2) entre la direction de la protection judiciaire de la jeunesse, la direction de l'administration pénitentiaire et la direction du service national, portant sur l'organisation de la journée défense et citoyenneté pour les publics sous main de justice et les mineurs sous protection judiciaire.	106.2.5.